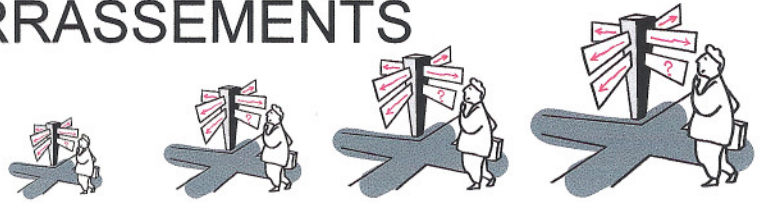


# FOUILLES/PUITS/TERRASSEMENTS

Réponses :



1

**Une fouille de plus de 1 m 50 de profondeur doit toujours être étayée :**

2 Les fouilles, les puits et les terrassements de plus de 1 m 50 de profondeur qui ne sont pas étayés doivent être talutés conformément à l'art. 56 ou assurés par d'autres mesures adéquates.

2

**La largeur utile d'une fouille de 1m de profondeur doit être au moins de :**

3 Les fouilles et les puits doivent être ainsi conçus que la largeur utile, mesurée au niveau du fond, permette d'y travailler en toute sécurité. Dans la mesure où il doit être possible de passer dans la fouille pour poser des conduites, la largeur utile de la fouille doit être:

a. supérieure d'au moins 40 cm au diamètre extérieur de la conduite (dimension nominale plus épaisseur de la paroi), et b. de 60 cm au moins dès que la profondeur de la fouille atteint 1 m.

3

**La largeur utile d'une fouille de 2m de profondeur doit être au moins de :**

Même réponse que pour la 2.

4

**Si je pose un tuyau de Ø ext. de 25 cm, la largeur utile doit être au moins de :**

55 cm       65 cm       80 cm       \_\_\_\_\_

5

**Dans les fouilles le port du casque de protection est obligatoire dès :**

Art. 5 Obligation de porter un casque de protection

1 Les travailleurs doivent porter un casque de protection lors de tous les travaux où ils peuvent être mis en danger par la chute d'objets ou de matériaux.

2 Un casque de protection doit en tout cas être porté lors:

c. du creusement de fouilles et de puits et des terrassements;

6

**Dans les puits et les terrassements l'écart entre 2 paliers doit être au max.**

7 Les escaliers et les échelles dans les puits et les terrassements doivent être interrompus par des paliers intermédiaires distants de 5 m au maximum les uns des autres.

Les échelles doivent être décalées les unes par rapport aux autres.

7

**La météo a une influence sur les mesures à prendre concernant les talus ?**

2 Si la résistance du terrain est compromise par des agents atmosphériques tels que de fortes chutes de pluie ou le dégel, des mesures appropriées doivent être prises.

8

**Les relations entre le recul horizontal et la profondeur doivent être ?**

1. dans les terrains très compacts et résistants: au maximum 3 : 1,  
2. dans les terrains meubles et moins résistants: au maximum 2 : 1,  
3. dans les terrains ébouloux: au maximum 1 : 1;

9

Quand les relations de la question 8 ne peuvent être respectées, on doit :

4 Un justificatif de la sécurité doit être présenté lorsque:

a. les relations entre le recul horizontal et la profondeur ne peuvent pas être observées:

10

Un justificatif doit aussi être présenté si la hauteur de talus est de plus de :

b. la hauteur du talus est de plus de 4 m;

11

Un justificatif doit également être présenté si il y a :

c. le talus devra, selon toute vraisemblance, supporter des charges supplémentaires imputables aux véhicules, aux machines de chantier ou aux dépôts de matériaux;

d. il y a des venues d'eau ou lorsque le pied du talus se trouve dans la zone de la nappe phréatique.

12

Quand on dimensionne l'échafaudage on doit tenir compte de :

Des charges

De la météo

Des délais

13

L'espace maximal entre les éléments d'un échafaudage non jointif est de :

1 m

50 cm

20 cm

14

L'échafaudage doit dépasser le bord de la fouille de :

15 cm

20 cm

ça dépend des matériaux

riaux

15

Selon la nature du sol, la partie inférieure de la fouille peut rester sans boisage jusqu'à :

60 cm

80 cm

100 cm

16

Un échafaudage nécessite la présentation d'un justificatif de stabilité :

oui

non

sans opinion

17

Travailler dans une fouille nécessite une formation :

oui

non

sans opinion